



## père biologique mais enfant reconnu par un autre

Par **ariegeoise**, le **05/04/2012** à **21:33**

il y a 7 ans mon ancienne compagne m'a quitté, peu de temps après elle était enceinte , elle m'a affirmé que je n'étais pas le père. Actuellement j'ai également un enfant et des photos de l'enfant de mon ex-compagne vu sur internet à laissé tout le monde dans l'évidence la ressemblance est frappante entre les 2 enfants. Je l'ai signalé à cette ex et son mari mais ils m'ont répondu que je perdais l'esprit, que faire pour cet enfant qui risque d'apprendre la vérité dans un tournant et de perdre ses repères?

Par **youris**, le **05/04/2012** à **23:52**

bjr,  
vous pouvez faire devant un tribunal une action en contestation de paternité. dans ce type d'affaire le juge ordonnera une analyse biologique avant d'entamer cette procédure, réfléchissez bien en pensant à la situation de l'enfant qui peut être perturbé par ce changement de filiation éventuel.  
cdt